

Commune	
Nom de la liste	
Nom de la « tête de liste »	
Formation(s) politique(s)	

QUESTIONNAIRE POUR LES GRANDES VILLES QUI ONT DEJA UNE CHARTE

Si vous êtes élu-e, pour gérer ce dossier		
Vous engagez-vous à renégocier la charte afin d'abaisser la valeur-limite d'exposition à 0,6 V/m ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à vous opposer à toute installation à très grande proximité d'un lieu de vie ou de travail ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à protéger les lieux sensibles et tout particulièrement les crèches et écoles ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à ne pas installer de WiFi dans les écoles ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à privilégier les connexions filaires dans tous les lieux publics ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à mettre en place une véritable instance de concertation ?	Oui	Non
Envisagez-vous de donner à cette instance un périmètre plus large afin de réfléchir à une réduction globale des expositions ?	Oui	Non
Envisagez-vous de vous doter d'un outil de modélisation des CEM ?	Oui	Non
En tant que bailleur social, vous engagez-vous à veiller à la protection de vos locataires : <ul style="list-style-type: none"> • réduction du nombre d'antennes-relais sur les toits de vos immeubles ; • pas d'installation de compteurs dits intelligents ; • information des locataires sur les effets de la multiplication des WiFi dans les immeubles sur le niveau de l'exposition des résidents ; • intégration de prescriptions concernant la réduction des expositions aux champs électromagnétiques lors de nouvelles constructions. 	Oui	Non
Vous engagez-vous à réserver des lieux ouverts et fermés à faible rayonnement susceptibles de permettre à des personnes électrosensibles de se ressourcer ?	Oui	Non
Vous engagez-vous à appliquer le principe de modération en refusant l'installation d'équipements de télérelevé des compteurs dans le cadre des délégations de service public ?	Oui	Non

Nous vous remercions de vos réponses à nous renvoyer pour le 15 mars 2014 à :

AE2D - Agir pour un Environnement et un Développement Durables

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Ou par courriel : ae2d.eco@gmail.com